

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 74 (1929)
Heft: 9

Rubrik: Chroniques et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUES et NOUVELLES

CHRONIQUE SUISSE

A propos des manœuvres de la 2^e division. — Le parachute Salvator. — Parachute, pilote et observateur. — Les pasteurs du pacifisme belliciste.

Au moment où nous écrivons commencent les manœuvres de la 2^e division. Elles seront suivies avec un intérêt particulier, car, autant qu'on en peut juger par le peu que l'on sait à l'heure présente, elles sortiront, à certains égards, du cadre conventionnel des exercices de nos grands corps de troupes. Ce qui nous le fait dire, c'est le partage des unités belligérantes ; ici une division plus ou moins lourde, formée des 5^e et 6^e brigades d'infanterie avec adjonction d'autres armes dont nous ne connaissons pas la composition, mais composition qui sera connue de nos lecteurs lorsqu'ils nous liront ; là, une division dite légère, commandée par le colonel R. de Diesbach, et dont le noyau sera la 4^e brigade d'infanterie, sous les ordres du lieutenant-colonel Borel, dont la *Revue militaire suisse* commente, précisément dans sa livraison actuelle, les conférences sur notre méthode de combat. Comme, de son côté, le colonel de Diesbach a publié, dans l'*Allg. Schweiz, Militärzeitung*, un article sur la « guerre de chasse », application de la prescription sommaire de l'article 3 du Service en campagne, on peut s'attendre, comme dit ci-dessus, à des manœuvres qui sortiront du programme ordinaire et conventionnel généralement pratiqué.

Relevons, toujours à propos de ces manœuvres, que le retour aux exercices de division qui avaient été abandonnés depuis quelques années, rencontre encore des opposants de principe, non qu'ils les estiment inutiles, mais ils jugent inopportune leur reprise alors que nous continuons à ne posséder aucun règlement d'infanterie. On n'exécute pas des manœuvres de division, disent-ils, quand personne ne sait comment doit être dirigée une section d'infanterie.

Il y a du vrai, dans cette remarque, mais tout n'y est pas vrai, nous semble-t-il. On peut n'avoir pas arrêté les prescriptions relatives à la conduite des sections, et regretter que nos plus hautes autorités militaires en soient encore, après dix années de réflexions, à se deman-

der quels commandements seront donnés à une section d'infanterie pour la mouvoir, et néanmoins juger nécessaire que les chefs et les états-majors des unités supérieures soient mis, pratiquement, et malgré cette lacune, en présence des difficultés de leurs fonctions.

Cela dit, il est, écrivons simplement regrettable, que le règlement de l'infanterie, dont un projet imprimé a vu le jour en 1927, reste aussi longtemps dans les limbes, et il est incontestable que ce retard commence à provoquer les mécontentes, et, ajoutera-t-on, légitimes critiques du cadre subalterne. Dernièrement, un quotidien s'en faisait l'écho, à propos du cours de répétition du régiment de montagne 5. Après avoir constaté « que l'expérience tentée cette année de commencer le cours par les manœuvres a donné des résultats tout à fait remarquables, par certains côtés tout au moins, » l'auteur, sauf erreur un capitaine au dit régiment, formule la critique à laquelle il est fait allusion ci-dessus. Il écrit :

« On n'est pas encore au net, par contre, sur certaines questions de détail d'instruction. En avons-nous vu, déjà, des avances, des stationnements, des reculs et des fuites dans le tourbillon des procédés « nouveaux ». Au « camarade de combat », histoire romantique inspirée de quelque récit de guerre, succéda « l'escouade », dont la vie fut brève. Après les lanceurs de grenades marchant à l'assaut, cigare allumé au bec, après la colonne par trois, qui dura exactement douze heures, après la cascade bruyante d'une section prenant le repos de la droite à la gauche, après tant de fantaisies, « d'initiatives », d'ordres et de contre-ordres, il semble que l'on devrait arriver, enfin, à la stabilisation du formel d'instruction.

» Point du tout. On a remplacé le « bond, en avant », par le « bond, marche », on a modifié la façon de prendre contact, on a bouleversé la notion du « garde à vous, fixe ». Bref, on continue. Et c'est, paraît-il, la commission de défense nationale qui discute dans ce domaine de l'infiniment petit.

» Il serait temps que l'on confie à un seul officier supérieur le soin de donner une fois pour toutes, en toute indépendance, sans recours à des soviets, si qualifiés soient-ils, une solution à des problèmes de terminologie dont la survivance est agaçante. Nous possédons des officiers de métier dont l'autorité est indiscutable ; qu'on leur donne des compétences et des responsabilités précises. La troupe se trouvera bien de n'avoir pas besoin de perdre un ou deux jours sur dix de travail effectif pour se mettre au courant de chinoiseries sans intérêt pour personne. »¹

(¹) *Feuille d'Avis de Lausanne.*

* * *

La question des parachutes a fait un pas en avant. On regrettera seulement qu'il ait fallu l'accident d'Emmenbrücke pour stimuler l'acquisition d'un appareil mis au point.

Le parachute choisi est un modèle italien, Salvator, qui, aux essais, a donné de très bons résultats. Il est du système dit automatique, c'est-à-dire que le porteur de l'engin n'a qu'un acte à effectuer : sauter hors de l'avion ; à partir de ce moment le déclenchement et l'ouverture du parachute s'effectuent d'eux-mêmes, et l'aviateur n'a pas à intervenir ; ses états physique et moral ne jouent ainsi aucun rôle. En outre, ce parachute est du système dorsal, c'est-à-dire qu'il est fixé sur le dos du pilote, à la façon d'un « rucksack », système plus avantageux que celui du parachute de siège. Ce dernier est encombrant et gênant car lorsque l'aviateur veut sortir de son appareil, son parachute l'embarasse dans les mouvements qu'il doit exécuter pour se dégager de son siège, et le parachute risque beaucoup plus de rester accroché aux aspérités qui peuvent s'opposer à son passage. Il est bon de rappeler que l'appareil non-automatique n'est plus guère en usage qu'en Angleterre et aux Etats-Unis, pays dans lesquels le parachute Irving est très répandu. Les parachutes de ce système peuvent très bien fonctionner dans des exercices d'entraînement et de démonstration, mais leur efficacité devient douteuse dès que le pilote est blessé ou énervé, ce qui se produira presque certainement en temps de guerre.

Le paquetage du parachute Salvator est très réduit et le rend très apte à son emploi sur l'avion ; il convient au mieux pour le pilote dont le dossier de siège peut être adapté à la forme du parachute et construit de telle sorte que, lorsque le pilote veut sortir de l'avion, le parachute glisse facilement sans rencontrer ni obstacle ni résistance, jusqu'à ce qu'il soit complètement dégagé de la carlingue de l'avion.

Malheureusement, l'observateur est moins bien servi. Le munir d'un parachute est une grosse difficulté. Le pilote restant immobile, le parachute ne le gêne en rien, qu'il le porte sur son dos ou qu'il lui serve de coussin sur lequel il est assis. L'observateur n'est pas logé à la même enseigne ; il doit pouvoir se mouvoir dans son poste ; il s'assied, il se lève, il photographie, il se penche en dehors de la carlingue pour mieux voir, il tire à la mitrailleuse. Un parachute fixé à n'importe quelle partie de son corps est une gêne, peut même constituer un danger pour peu que l'engin s'accroche à une aspérité quelconque, s'ouvre sous l'influence du courant d'air de l'hélice et se développe complètement. Le malheureux observateur, prisonnier dans son poste

et brusquement entraîné par le parachute, serait tué net. Tentera-t-il de sauter hors de l'appareil, un autre risque le menace. Le paquet formé par le parachute, et fixé d'une façon quelconque à son corps, a toute chance de s'accrocher à la tourelle des mitrailleuses, sur le pourtour de l'ouverture du poste de l'observateur. Celui-ci se trouvera suspendu dans le vide et incapable d'utiliser son dernier moyen de salut.

En attendant la solution définitive du problème, il faudra se contenter d'une solution imparfaite et provisoire, et se dire que le parachute ne servira à rien sur les biplaces, car on ne se figure guère le pilote se sauvant au moyen de son engin et abandonnant dans l'avion son camarade non muni.

C'est un pas en avant quand même, et une satisfaction de penser que les anciens appareils de Dübendorf seront transformés pour l'adaptation d'un parachute pour pilote.

La Confédération a acheté une cinquantaine de ces engins.

* * *

L'Association des pasteurs réformés de Suisse a tenu séance du 2 au 4 septembre à Aarau. A l'ordre du jour de l'assemblée figurait le thème de discussion : « Que peut faire l'Eglise pour la paix ? » Sur quoi le groupe des pasteurs antimilitaristes a résolu de profiter de l'occasion pour faire sonner la trompe du désarmement et du service civil. « Ils conduisent leur offensive, dit une circulaire d'aumôniers, jusqu'à la limite de la révolte ouverte contre la loi. » C'est surtout à nous, les aumôniers, qu'ils en veulent, et leur plan est de diriger une attaque toute spéciale contre notre ministère, dans la troupe, de la sollicitude pour les âmes. »

Nos aumôniers ont mille fois raison de se défendre, puisque nos pasteurs pacifistes deviennent des bellicistes aussi acharnés. D'ailleurs notre organisation militaire n'en souffrira pas. Nos états-majors de régiments et nos troupes ne seront pas privés de leurs aumôniers parce qu'un groupe de pasteurs prône une religion qui recommande l'abandon des siens dans le péril et donne en exemple un Jésus-Christ qui aurait été partisan de cette lâcheté.

Voit-on cette contradiction ridicule du commandant de régiment dirigeant pendant toute la semaine l'instruction de ses hommes afin qu'ils soient mieux aptes à mener le combat par le feu, et le dimanche, l'aumônier qu'il a sous ses ordres prêchant au régiment de ne pas appliquer l'enseignement donné par le chef les six jours précédents ?

Que les pasteurs antimilitaristes créent leur petite secte, si tel

est leur bon plaisir. Ça n'en fera qu'une de plus. Et que nos aumôniers, qui sont généralement aimés et respectés de nos soldats, continuent leur bienfaisante mission, essentiellement utile à la discipline, comme à la consolation des malades qu'ils visitent à l'infirmerie. Cette religion pratique est très supérieure aux débats d'intellectuels du pastorat antimilitariste.

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

Grandes manœuvres de 1929.

Je me proposais ce mois-ci, de poursuivre l'exposé, commencé dans mes lettres de mai et juillet derniers, du nouveau règlement de manœuvres adopté pour l'infanterie française. Mais comment laisser passer ce sujet de pleine actualité représenté par les grandes manœuvres que l'on exécute à peu près partout dans le courant du mois d'août ? Aussi bien, l'examen de ces manœuvres nous ramènerait-il, par une voie indirecte, au règlement en question, ainsi qu'on le verra plus loin.

Elles remplacent les fameuses » manœuvres d'automne » antérieures à 1914 qui se déroulaient régulièrement en septembre parce qu'à cette époque de l'année, les récoltes étant rentrées et les labours non encore commencés, les ébats de nos troupes ne se heurtaient qu'à un minimum de difficultés de parcours à travers champs. Le fait qu'aujourd'hui la plupart de nos évolutions s'exécutent sur les terrains militaires de nos camps d'instruction permet d'avancer la période de ces manœuvres et de les exécuter au mois d'août où les jours sont plus longs et le temps moins incertain.

Première différence avec l'époque révolue d'avant-guerre.

Je dis à dessein première, car vous vous doutez bien qu'il y en a de nombreuses autres. Et la principale, c'est qu'on s'y efforce de profiter des enseignements de la guerre pour trouver enfin, à l'usage de nos grandes unités, une méthode d'instruction permettant d'éviter les défauts, les écueils, les déformations auxquels l'éloignement de la pratique du combat réel nous avait fait aboutir quand nous partîmes en campagne.

Peut-on dire que l'on ait, dès à présent, obtenu des résultats très satisfaisants ? On fait mieux, certes, qu'avant 1914 ; mais ce serait

s'illusionner d'étrange façon que se figurer qu'on réussira à serrer la réalité d'aussi près qu'il serait désirable. Une part de convention subsistera forcément, qui ne pourra qu'aller grandissant à mesure que les acteurs de la grande guerre disparaîtront de l'armée nouvelle et que les leçons fournies par cette guerre auront passé par un plus grand nombre de cerveaux, chacun de ceux-ci s'efforçant d'en tirer quelque chose d'original et de personnel.

D'ailleurs, vouloir en manœuvres représenter la vie même du champ de bataille, c'est, croyons-nous, s'engager sur une voie bordée d'attrayants, mais bien dangereux paysages. Rappelons-nous les ridicules spectacles auxquels donnaient lieu, au camp de Châlons, avant 1870, la figuration par les troupes du Second Empire, des grandes batailles livrées par les troupes du premier... Il est fort probable que si, environ les années 1935 ou 40, nous persistons à vouloir reproduire certaines tranches de la bataille de 1918, tout comme en 1867 on reproduisait Austerlitz ou Iéna, nous nous exposons à nous présenter, au début de la prochaine guerre, dans un état d'impréparation tactique aussi flagrant que celui dont nous fîmes la triste preuve en 1870.

C'est alors qu'on s'apercevra que, tout compte fait, notre attitude lors des premières opérations de 1914 n'était pas aussi défectueuse qu'on a bien voulu le proclamer. Connaître exactement les effets du feu, être pourvu du matériel le plus perfectionné, le plus varié, le plus abondant possible, savoir habilement s'en servir, avoir des liaisons et transmissions parfaitement organisées, tout cela est trop judicieux pour qu'on songe à le proclamer superflu ; jamais on n'en instruira trop nos troupes ; jamais on ne les exercera suffisamment pour que leurs réflexes agissent d'eux-mêmes et en quelque sorte automatiquement. Mais croire que lorsqu'on aura appris ces nombreuses choses on pourra aborder la guerre véritable à la manière d'une chose déjà vue, ce serait s'exposer à un réveil si cruel que tout le bénéfice de l'instruction ainsi acquise s'en verrait irrémédiablement compromis. La guerre est une dynamique de forces, et prétendre la résoudre par un état d'équilibre statique entre ces forces semble aussi vain que vouloir faire reposer une pyramide sur sa pointe.

Ces quelques observations d'ordre général m'ont été transmises par un officier qui assistait aux manœuvres du 20^e corps, exécutées au début d'août au camp de Mailly.

Elles ont mis en présence, d'une part, la 43^e division d'infanterie du 20^e corps et, d'autre part, la 2^e division de cavalerie, toutes deux portées à effectif plein de guerre — ce qui, en l'état actuel de notre

organisation militaire est une nécessité absolue si l'on veut que nos commandants de grandes unités se rendent compte du volume et du poids dont ils auront la charge au moment d'une mobilisation.

C'est toutefois moins du côté des troupes elles-mêmes que du côté de la direction qu'allait l'intérêt essentiel de ces manœuvres. Le directeur en était, en effet, le général Maurin, inspecteur général de l'artillerie, directeur de la motorisation, membre du Conseil supérieur de la guerre et, comme chacun sait, désigné pour recueillir la succession prochaine du général Débeney au poste de chef d'état-major de l'armée.

Le général Maurin, après avoir été, dans son arme de l'artillerie, un technicien des plus éminents, puis un brillant et studieux officier d'état-major, s'est révélé pendant la guerre et surtout depuis la fin de la guerre, comme l'un des esprits les plus ouverts, les plus clairs, les plus éminents de notre armée. Nul mieux que lui ne possède l'art d'exposer avec simplicité, en même temps qu'avec force, une question de doctrine militaire, à quelque branche particulière que se rattache cette question. De tout l'aréopage actuel du Conseil supérieur de la guerre, lui seul, paraît-il, est en mesure de faire sentir l'importance des problèmes à résoudre et de découvrir la solution pratique qu'il convient d'adopter. Avec cela gai, jovial, d'humeur enjouée, d'un esprit gaulois qui déride tous les fronts, même les plus soucieux, c'est avec une légitime impatience que l'on attend que le général Maurin occupe le poste éminent qu'on lui destine, et pour lequel il semble que ses qualités très réelles le marquent le mieux.

Il a déjà dirigé l'an dernier des manœuvres analogues dans ce même camp de Mailly, théâtre des évolutions de cette année. C'est pourquoi il a pu tirer de celles-ci le maximum de ce qu'on en pouvait attendre, tant au point de vue des exécutants que de la direction elle-même.

L'idée qui présidait à ces manœuvres était, d'abord, de représenter en certaines phases d'une action de guerre dans une tranche déterminée, puis de faire succéder à cette représentation, des tirs réels qui permissent, sitôt après, d'apprécier les résultats du feu dans chacune de ces phases.

Les deux premières journées furent consacrées à la prise de contact et au déploiement ; elles furent suivies par deux journées de tirs, d'abord avec le fusil-mitrailleur, ensuite avec le canon. L'infanterie utilisant des balles traceuses qui montrent la trajectoire suivie par les projectiles, on a pu se rendre compte de l'efficacité de notre armement actuel, et on en a tiré cette conclusion qu'un bataillon sur la défensive pouvait occuper un front plus étendu que par le passé. En ce qui

concerne les tirs d'artillerie, on avait renforcé l'artillerie organique du 20^e corps, par deux groupes de la réserve générale ; les fantassins, qui assistèrent à ces tirs en spectateurs, purent saisir sur le vif l'appui que le canon est susceptible de leur prêter. Je ne crois pas être loin de la vérité en disant que la plupart d'entre eux ont puisé, dans la comparaison qu'ils ont pu faire entre les résultats de ces différents tirs réels, une confiance très solide dans la valeur de leur armement particulier. Bien que la grosse voix du canon ait étouffé, pendant la grande guerre, l'aigre crépitement de l'arme automatique, c'est celle-ci qui restera par excellence l'arme de la bataille moderne et c'est de celle-ci que découleront les transformations les plus profondes dans la tactique d'emploi des troupes d'infanterie.

Dans la seconde période des manœuvres, la direction fit étudier soit la manœuvre en retraite, soit la reprise de l'offensive. Il semble indispensable, en effet, de laisser le moins possible se répandre, parmi nos troupes, cette notion qu'elles seront vouées, dans la prochaine guerre, à une stricte attitude défensive. On nous rebat tellement les oreilles avec le couplet pacifique de la non agression que, dans les corps de troupe, on en déduit de façon à peu près automatique, qu'il ne s'agira désormais que de se poster sur la frontière, à l'abri d'un obstacle passif, pour empêcher l'ennemi d'entrer sur notre territoire. Il appartient aux chefs militaires de réagir contre une notion si déprimante et d'ailleurs si fautive, puisqu'au cours même d'une bataille stratégiquement défensive, les contre-attaques, locales ou partielles, constitueront l'un des éléments les plus certains du succès final.

Chars de combat, aviation très largement représentée, y compris l'aviation de bombardement dont les chefs militaires refusent manifestement de se déposséder sur le champ de bataille au profit des tâches lointaines incombant à cette spécialité de l'arme aéronautique, services de liaisons et transmissions, engins blindés ou motorisés, toutes les armes nouvelles ont fait, durant ces manœuvres, l'objet d'études que nous espérons fructueuses. On peut cependant regretter, surtout en ce qui concerne les transmissions et les engins blindés, la parcimonie avec laquelle étaient dotées les différentes unités. La motorisation ne progresse pas assez vite dans notre armée ; les dotations en matériel de transmission restent dérisoires. Un gros effort s'impose encore au point de vue des approvisionnements en tous genres. Nous restons une « armée d'hommes » ; nous sommes rebelles à devenir une « armée de matériel ». Telle est la conclusion pessimiste à tirer des manœuvres du camp de Mailly.

L'insuffisance de l'arbitrage est aussi trop évidente. Des gens

tirés, souvent à leur corps défendant, de leurs bureaux, et que du jour au lendemain on place pour juger en arbitres devant des situations de champ de bataille, sont trop ignares et pas assez ingambes pour prendre des décisions opportunes avec la rapidité qui s'impose. Il ne suffit pas de mettre à la tête de ce lot d'arbitres un directeur aussi éminent que peut l'être un général de Vaulgrenaut, pour que ce service essentiel fonctionne à la satisfaction unanime. Il y aura lieu de plus en plus, dans les années qui suivront, de serrer de très près l'organisation du service de l'arbitrage aux manœuvres.

Enfin, si les évolutions exécutées dans des camps offrent l'avantage de pouvoir exécuter des tirs réels en liaison avec les situations tactiques envisagées, et si elles échappent aux sujétions qu'imposent les terrains non soumis à l'autorité militaire, en revanche, elles ont l'inconvénient de s'exécuter sur un terrain limité que les exécutants, les cadres de carrière tout au moins, finissent par trop bien connaître. Il faudra bien qu'un jour ou l'autre on en revienne aux manœuvres d'automne en terrain libre.

C'est déjà ce que l'on peut faire en certaines régions, dans les Alpes en particulier, où les zones de faible culture sont plus qu'ailleurs abondantes. En montagne, à partir du moment où les foins sont rentrés, les troupes circulent à peu près partout sans occasionner le moindre dégât. Nouvel avantage offert par la montagne qui n'en est pas à un près au point de vue du dressage et de l'entraînement des unités.

Cette année, dans la seconde quinzaine d'août, des manœuvres particulièrement intéressantes ont eu lieu dans la région Thabor-Galibier, région de haute montagne pauvre en ressources et en cantonnements, mais dont l'importance stratégique — elle forme en quelque sorte la charnière entre Maurienne et Briançonnais, le trait d'union entre les deux places de Modane et de Briançon — est longuement attestée par toute l'histoire militaire de nos Alpes françaises.

Ces manœuvres conçues et dirigées par le général Frantz, commandant la 27^e division d'infanterie alpine, ont été fertiles en enseignements. Mettant aux prises deux excellentes brigades faites de troupes de montagne bien commandées, elles ont montré l'exact degré d'organisation, d'instruction et d'entraînement auquel se trouvent actuellement ces éléments d'élite de notre armée.

Trois points sur lesquels l'attention du commandement s'est portée et dont les échos ont été recueillis par la presse locale à laquelle je les emprunte en les résumant pour les lecteurs de la *Revue*.

Au point de vue organique, le défaut relevé dans les manœuvres du camp de Mailly est plus sensible encore dans nos troupes de montagne : elles manquent par trop des moyens matériels nécessaires. Cela se perçoit davantage en montagne parce que les difficultés qu'opposent les terrains de cette nature aux liaisons, aux ravitaillements, aux mouvements, aux déploiements et au combat lui-même, sont plus nombreuses et moins aisées à résoudre. Il semble qu'il reste beaucoup à faire dans nos 14^e et 15^e régions, qui sont précisément celles placées sur la frontière italienne, pour les mettre simplement à la hauteur des troupes alpines italiennes qui ont fait école dans les Alpes orientales pendant toute la durée de la guerre, tandis qu'à la même époque, nos troupes alpines d'avant-guerre, parvenues cependant à un degré si remarquable, ont perdu sur le front du nord-est toutes leurs aptitudes spéciales et jusqu'à leurs traditions. Nos bataillons de chasseurs alpins actuels constitués sur le modèle des autres bataillons, sont peu aptes à remplir la moyenne des missions qui leur incomberaient en montagne. Il faut se décider à reformer les groupes alpins tels qu'ils existaient avant 1914, avec un bataillon de chasseurs à six compagnies — mettons aujourd'hui quatre compagnies de fusilliers-voltigeurs, deux compagnies de mitrailleuses, — une batterie de montagne, 75 ou mieux 105, une section ou une compagnie du génie. Il faut supprimer les demi-brigades de chasseurs qui sont peut-être une réserve de commandement, mais qui n'ont à coup sûr d'autre objet que de réaliser l'uniformité organique au détriment de la personnalité, de l'initiative et du goût des responsabilités de nos chefs de bataillons de chasseurs alpins.

Au point de vue de l'entraînement, celui-ci se ressent d'abord de la faiblesse passagère actuelle de notre recrutement. N'oublions pas que les jeunes gens que nous incorporons en ce moment ont grandi pendant la guerre et que leur développement physique se ressent des souffrances et des privations que notre pays a si stoïquement supportées. Il se ressent ensuite de la trop grande brièveté du séjour dans les Alpes. Jadis, chaque groupe alpin passait trois bons mois en montagne ; il les consacrait, un mois à reconnaître son secteur, un mois à reconnaître les secteurs voisins (c'était la fameuse marche de trente jours), un mois à des manœuvres successives de groupe, de brigade, de division ou de corps d'armée. A présent, les unités passent au maximum un mois en montagne. Cela ne suffit pas à faire des alpins. On ne s'en aperçoit que trop quand on les rencontre au cours de leurs pérégrinations dans les massifs, ou simplement aux abords de leurs cantonnements de vallées.

Mais ce qui est le plus frappant dans nos troupes alpines actuelles, c'est le faible degré d'instruction tactique auquel elles sont dès maintenant parvenues. La montagne a beau intervenir de façon tyrannique dans la technique du combat ou des évolutions ; nos chasseurs, nos fantassins, nos artilleurs alpins font impitoyablement table rase du terrain et agissent tout comme s'ils étaient dans la plaine de Grenelle ou sur les terrains ondulés du camp de Châlons. C'est l'uniformité dans la médiocrité. Aucun sens de la spécialisation nécessaire. Seul le particularisme persiste et cet « esprit de bouton » dont aime à parler le maréchal Lyautey pour en caractériser d'un mot les vices et les ridicules. Nos troupes alpines, jadis habituées aux vastes randonnées, aux hardis coups de main, aux traquenards et aux surprises tendues à l'adversaire, se traînent aujourd'hui lamentablement dans l'ornière du front continu, dressées qu'elles sont à l'usage du coude à coude. Elles cheminent en aveugles, de base de feux en base de feux, lentement, sans aucune curiosité de ce que fait l'ennemi, sans chercher où il est, sans seulement s'éclairer même à très faible distance.

Nous sommes revenus aux jours les plus sombres qui suivirent, dans l'armée du second Empire, l'adoption du fusil Chassepot. Le feu, rien que le feu ; nous nous imaginions qu'il suffisait de garder le doigt sur la détente de notre fusil à tir rapide pour qu'aucun ennemi ne pût nous battre. A présent, nous faisons de même avec nos mitrailleuses et nos fusils-mitrailleurs.

Le malheur, c'est que l'adversaire se gardera bien de venir se mettre à portée de nos coups. En l'attendant où il ne se présentera pas, nous perdrons toutes les occasions de le saisir et de lui dicter notre volonté. D'aucuns disent, chez nous, que c'est là une conséquence du nouveau règlement d'infanterie. Et nous saisirions ainsi, grâce à l'exagération de toutes choses que provoque la montagne, l'un des vices de ce règlement dont je remets à ma prochaine lettre de terminer enfin l'examen.

CHRONIQUE POLONAISE

Vers l'instruction chimique des troupes d'infanterie.

Vous m'écrivez qu'ayant appris que nos sphères militaires se préoccupaient de la question des gaz, il vous serait agréable d'obtenir quelques renseignements à ce sujet. Je vous les adresse très volontiers.

Rien de surprenant, d'ailleurs, à l'intérêt que nous portons à cet objet. Nos voisins de Russie développent le mieux qu'ils peuvent leur service des gaz ; nous ne tenons pas à être pris sans vert.

Nous avons dû constater que l'instruction chimique des spécialistes attachés à nos troupes d'infanterie en qualité d'instructeurs de la branche chimique et d'officiers des gaz n'était pas de nature à résoudre le problème de l'instruction chimique générale.

On remarque, en effet, un certain isolement de ces spécialistes dans les unités où ils doivent exercer leur activité. Il est à présumer que le commandement moyen ne croit pas à la nécessité absolue d'une instruction chimique étendue des hommes. D'ailleurs, le caractère ouvert et simpliste du soldat polonais, ainsi que la mentalité des officiers, plutôt prédisposés aux actions d'éclat à l'ancienne mode qu'à la guerre « scientifique » aux aspects monotones, sont autant d'obstacles pour concevoir la guerre dans les conditions modernes.

Cela étant, la présence d'officiers des gaz et d'instructeurs spécialistes chez les troupes ne pouvait procurer des résultats suffisants. Il convient qu'au moyen d'une instruction générale et obligatoire à laquelle sont soumis tous les commandants d'unité, tous les gradés et soldats sans exception, soit créé un courant d'intérêt qui les associe tous à la nouvelle œuvre. On a donc posé le principe de l'instruction chimique obligatoire, et aussitôt l'idée s'en est développée chez les spécialistes soucieux de l'avenir.

Le projet d'instruction chimique obligatoire de l'infanterie a été présenté par le lieutenant Joseph Koper, dans le numéro d'août 1929 de la *Revue d'infanterie polonaise* (Prezegląd Piechoty), sous le titre « Instruction de l'infanterie pour la défense anti-chimique » (Wyszkolenie piechoty w obronie przeciwigazowej).

L'auteur prévoit deux formes d'instruction : une instruction *supérieure*, destinée aux spécialistes, officiers et sous-officiers des gaz, sur les bases d'un programme plus étendu que le programme actuellement en vigueur, comprenant un cours technique et un cours tactique. L'auteur laisse entendre que l'instruction actuelle des spécialistes est trop théorique, un enseignement par tableaux, images et modèles, au lieu d'exercices sur le terrain, dans des conditions se rapprochant, autant que possible, des réalités de la guerre chimique ; et la seconde forme est l'instruction *générale*, destinée aux officiers, gradés et soldats.

Le programme minimum de celle-ci a pour but de former les hommes aux rôles de guêters et de veilleurs, de les habituer à déceler à temps la présence dans l'atmosphère des gaz de combat, de se servir

d'appareils-détecteurs simples, de s'exercer à donner l'alarme. Les notions de météorologie et de secours aux blessés gazés terminent le programme de cet enseignement chimique du premier degré.

L'enseignement du second degré est celui des sous-officiers. Il a pour but de former ces derniers au commandement des petites unités dans les conditions de la guerre chimique, de les rendre aptes à exécuter dans ces conditions-là les différents problèmes de petite tactique, d'effectuer les reconnaissances, de conduire leur échelon à travers les nappes fumigènes, de les faire manœuvrer sur le terrain soumis au tir chimique et fumigène. Ils doivent posséder de bonnes notions pratiques et théoriques sur la conservation en état des appareils d'observation usuels, de protection rationnelle des locaux, de protection individuelle, de nettoyage des abris et de secours aux blessés par les gaz, ainsi que les particularités de l'évacuation des blessés. Ils doivent être bons et vigilants observateurs, savoir se servir de tous les moyens chimiques et fumigènes pour l'agression comme pour la protection. Leur instruction sur le terrain et les manœuvres de garnison, toujours dans des conditions qui approchent des conditions réelles de la guerre chimique, ainsi que l'enseignement de notions suffisantes de météorologie et de tactique générale appliquée à la guerre des gaz, terminent le programme de cet enseignement chimique du deuxième degré.

L'enseignement du troisième degré est destiné aux officiers. Le programme est le même pour les officiers de réserve, et obligatoire pour eux. Le programme est basé sur les mêmes principes, que celui de l'instruction des sous-officiers. Il est naturellement plus approfondi en ce qui concerne les notions de théorie et les problèmes de la tactique chimique. Il comprend des exercices sur le terrain et les manœuvres de garnison, avec résolution des problèmes de la tactique des unités moyennes.

Les officiers de réserve sont périodiquement attachés aux unités d'infanterie, soit pour les manœuvres de garnison, soit pour les manœuvres de grandes unités et les grandes manœuvres annuelles. Ils remplacent temporairement les officiers de l'active.

L'instruction générale pratique doit réaliser les mesures suivantes : entraînement des troupes d'infanterie pour un port prolongé du masque, habitude de travailler et de dormir avec le masque, exercices variés sur le terrain, marches prolongées, tir couché, pas de gymnastique avec le masque. Cellules à gaz dans chaque régiment d'infanterie, afin d'habituer les hommes aux gaz de combat et de les exercer à porter le masque convenablement, pour éviter les négligences. Les

hommes doivent aussi être exercés à faire les observations météorologiques simples.

On peut prévoir que ce programme permettra aux officiers des gaz et aux instructeurs de la branche chimique d'exercer leur tâche avec une réelle utilité; ils auront affaire à des hommes familiarisés avec les procédés de la guerre chimique, au courant de toutes les mesures d'observation, d'attaque et de défense, et sachant vivre et combattre dans un milieu hostile, mais nullement effrayant, à force d'avoir pris l'habitude d'y pénétrer.

INFORMATIONS

Service de l'arrière. — Le Lieutenant-colonel Steiner nous prie d'ajouter à son exposé de la livraison d'août les paragraphes qui suivent, présentant le tableau des vivres et de l'avoine qui sont à la disposition de la division.

Pour assurer le ravitaillement de la troupe, même au cas où les ressources viendraient à être complètement absorbées dans le secteur du front, des mesures seront prévues pour que le ravitaillement s'effectue de l'arrière à l'avant selon les besoins. Les échelons du front se réapprovisionnent auprès de ceux de l'arrière, et ceux-ci à la tête d'étape, de telle sorte que, chaque soir, les approvisionnements des échelons se retrouvent au complet. Mais il reste entendu, qu'en premier lieu, on table sur les ressources du pays dans le secteur du front, et que ce n'est qu'après leur épuisement que le mécanisme des échelons fonctionne.

Pour assurer ce fonctionnement et garantir à l'échelon du front les ravitaillements qu'il puise auprès des échelons de l'arrière, les rations de vivres et de fourrages doivent être tenues prêtes et réparties comme suit :

	<i>Rat. quot.</i>		<i>Rat. de réserve</i>	
	<i>Port.</i>	<i>Rat. (av.)</i>	<i>Port.</i>	<i>Rat. (av.)</i>
1. A la troupe	1	1	1	1
2. Sur le train de ravitaillement . . .	1	1	—	—
3. Au gr. subs. et à la place d'échange	2	2	2	2
Total des disponibilités au front	4	4	3	3